

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

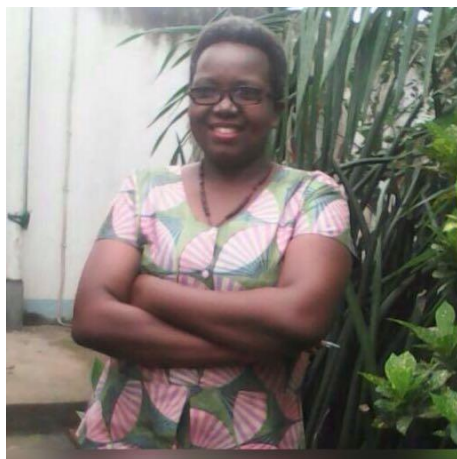
Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°220 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 22 au 28 juin 2020



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 28 juin 2020, au moins 554 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES

PAGES

SIGLES ET ABREVIATIONS 3

0. INTRODUCTION 4

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME 5

I.1. VIOLATION DU DROIT A LA VIE 5

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE..... 5

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES 5

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES..... 6

I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE..... 7

I.4. VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE..... 7

I.5. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT PAR DES AGENTS DU SNR, DES IMBONERAKURE ET DES POLICIERS 8

II. FAITS SECURITAIRES..... 8

III. CONCLUSION..... 10

SIGLES ET ABREVIATIONS

CDS : *Centre de Santé*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie – Front pour la Défense de la Démocratie*

CNL : *Congrès National pour la Liberté*

ECOFO : *Ecole Fondamentale*

OPC : *Officier de Police Chef*

OPJ : *Officier de Police Judiciaire*

PJ : *Police Judiciaire*

SNR : *Service National de Renseignement*

VSBG : *Violences Sexuelles et Basées sur le Genre*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit : au moins 9 personnes tuées dont 7 retrouvées cadavres, une personne enlevée, une victime de VSBG, une personne torturée et 3 personnes arrêtées arbitrairement.

Parmi ces victimes figurent 2 femme tuées, 2 femmes et 1 mineur arrêtés arbitrairement.

Parmi les personnes enlevées déjà rapportées par la Ligue Iteka, 5 nouveaux cas de réapparition ont été relevés.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains. Les membres du parti CNL ont été victimes de tuerie, de torture et d'arrestation arbitraire.

Ce bulletin relève des cas de tuerie, d'enlèvement, de torture, de VSBG et d'arrestations arbitraires qui sont observés dans le pays.

Ce bulletin relève également des cas de permanences du parti CNL endommagées et incendiées, des cas de nouveau-nés abandonnés et une population soumise à des travaux forcés.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

I.1. VIOLATION DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE

Un membre du parti CNL tué en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 juin 2020 indique qu'en date du 13 juin 2020, vers 21 heures, sur la sous-colline Kiziba, colline Mukoni, commune et province Muyinga, Jaques Mohamed Macumi, âgé de 71 ans, membre du parti CNL a été tué à coups de machette par le nommé Bushwati, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Bushwati et sa femme sont allés chez la victime vers 21 heures pour l'accuser d'avoir ensorcelé leur enfant qui était malade et la victime leur a signalé qu'il n'est pas impliqué et n'est pas sorcier. Lors des disputes ils ont décidé ensemble d'aller voir le chef de 10 ménages (Nyumbakumi) pour qu'il les aide à se réconcilier. En cours de chemin, Bushwati a pris une machette qu'il avait cachée et lui a asséné des coups sur la tête et sur le cou. Selon les mêmes sources, Shabani Nimubona, chef de zone Cumba et représentant provincial des Imbonerakure avait annoncé aux Imbonerakure de cette localité, une semaine avant, que Macumi était un sorcier qui perturbait la sécurité sur la colline Mukoni et qu'il devait être éliminé. Bushwati, sa femme et Asmani Miburo qui est le beau-père de Bushwati sont incarcérés à la prison de Muyinga pour enquêtes. Asmani est accusé d'avoir caché sa fille lorsqu'elle était recherchée par la police.

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Trois corps sans vie retrouvés en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 23 juin 2020, sur la colline Nkaramanyenye, zone Gatabo, commune Kayogoro, province Makamba, trois corps sans vie des hommes non identifiés ont été retrouvés au bord de la rivière Malagarazi. Selon des sources sur place, les victimes avaient des blessures des coups de couteaux montrant qu'elles ont été tuées. Selon les mêmes sources, un présumé auteur a été arrêté par la police pour enquêtes.

Deux corps sans vie retrouvés en commune Bukinanyana, province Cibitoke

En date du 27 juin 2020, le matin, sur la colline Ruhembe, zone Bumba, commune Bukinanyana, province Cibitoke, deux corps sans vie des hommes non identifiés en décomposition ont été retrouvés par les orpailleurs du site d'extraction de l'or se trouvant dans la forêt de la Kibira. Selon des sources sur place, ces corps étaient attachés sur un arbre, décapités et les têtes gisant dans une mare de sang, fracassées. Selon les mêmes sources, les orpailleurs ont vite alerté les militaires en patrouille dans cette forêt de la Kibira et ils ont appelé Jacques Harerimana, chef de zone Bumba pour venir s'enquérir de cette situation. L'OPC2 Oscar Conayisavye, commissaire communal de police à Bukinanyana a signalé qu'une enquête est en cours pour connaître les auteurs et le mobile de ce meurtre. Les deux corps ont été inhumés le même jour vers 11 heures en présence du chef de zone.

Un corps sans vie retrouvé en commune Nyanza-Lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 juin 2020 indique qu'en date du 18 juin 2020, vers 22 heures, sur la colline Kabo, zone Muyange, commune Nyanza-Lac, province Makamba, un nommé Ndimurukundo, âgé de 23 ans, a été retrouvé mort assassiné dans la chambre de ses parents qui n'étaient pas à la maison. Selon des sources sur place, la victime présentait des blessures de coups de couteau au niveau du côté gauche de la poitrine. Selon les mêmes sources, les relations entre Ndimurukundo et sa marâtre n'étaient pas au beau fixe suite aux conflits fonciers. Samson, père de la victime et ladite marâtre ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat communal de la police à Nyanza-Lac pour enquêtes.

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Une personne portée disparue en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 24 juin 2020, le soir, en mairie de Bujumbura, Eric Kwizera, travailleur domestique chez Bonaventure Niyongabo, tout près de l'Ecole de l'Unité, à la jonction avenue de la solidarité et le boulevard de l'Uprona, zone Rohero II, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, originaire de la commune Mishiha de la province Cankuzo, détenteur d'un diplôme des humanités générales, a été porté disparu. Selon des sources sur place, avant de quitter son domicile, il disait qu'il allait voir son ami à l'hôpital militaire de Kamenge. Selon les mêmes sources, lorsqu'on a appelé à son téléphone, quelqu'un avec une voix rauque a d'abord répondu, puis il a décroché et ensuite le téléphone a été éteint.

Une jeune fille enlevée en commune et province Kayanza¹

En date du 29 mars 2020, sur la colline Gacu, commune et province Kayanza, Claudine Nsengiyumva, âgée de 16 ans, fille de Léonidas Ntahompagaze, élève en 6^{ème} année à l'ECOFO Kavumu, est portée disparue. Selon des sources sur place, le même jour dans l'après-midi, certains voisins ont vu cette jeune fille au niveau de la localité appelée Gikombe, située entre les collines Gacu et Kavumu. Selon les mêmes sources, cette jeune fille était accompagnée d'une femme qui disait qu'elle allait lui donner du travail. Les parents de cette jeune fille ont cherché partout mais en vain.

Une personne enlevée en commune Busoni, province Kirundo²

En date du 13 mars 2019, sur la colline Gatare, commune Busoni, province Kirundo, Asmani Misago, âgé de 42 ans, membre du parti politique CNL, a été arrêté par le responsable communal du SNR et conduit à bord d'un véhicule de type pick up vers un endroit inconnu. Selon des sources sur place, les membres de sa famille ont cherché partout mais en vain et la raison de son arrestation n'a pas été connue.

¹ Le cas a été rapporté dans le Bulletin hebdomadaire ITEKA N'IJAMBO n°208.

Elle a été retrouvée en zone Rukeco de la commune Busiga, province Ngozi, dans un hôpital pour malades mentaux, au mois de mai 2020.

² Le cas a été rapporté dans le bulletin hebdomadaire ITEKA N'IJAMBO n°153. Asmani Misaga a été retrouvé à la prison de Mpimba depuis avril 2019.

Trois personnes enlevées en commune Mugamba, province Bururi³

En date du 9 janvier 2020, Arsène Baserukiye et Davis Mugenzi, tous élèves au Lycée communal de Kibezi ainsi que Claver Ndikumana, retraité, ex-policier, ont été respectivement arrêtés dans les localités de Nyarurambi et de Gakara, colline Kivumu, commune Mugamba, province Bururi par le responsable du SNR en province Bururi en collaboration avec le commissaire communal de la police en commune Mugamba. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de s'entraîner au maniement des armes à feu et ils ont été embarqués à bord d'un véhicule de la police de type pickup vers une destination inconnue.

I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE

Un membre du parti CNL torturé en commune et province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 juin 2020 indique qu'en date du 20 juin 2020, vers 21 heures, sur la colline et zone Mugomera, commune et province Ngozi, Jean Claude Nkuzimana, âgé de 25 ans, membre du parti CNL a été tabassé et blessé au bras gauche à l'aide des bâtons par un groupe d'Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, ils l'ont croisé au centre de négoce de Mugomera lorsqu'il quittait un bistrot pour rentrer à la maison.

I.4. VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE

Une femme violée et tuée en commune et province Kirundo

En date du 22 juin 2020, au quartier Kavogero, commune et province Kirundo, un corps sans vie de Chantal Mukarwego, âgée de 32 ans, mère de 3 enfants, originaire de la colline Yaranda de la commune Kirundo, résidant au quartier Rupfunda de la même commune, a été retrouvé. Selon des sources sur place, le corps était nu et portait des signes montrant que la victime a été étranglée après avoir été violée par des gens non identifiés. Selon les mêmes sources, la victime avait été vue pour la dernière fois, le soir, au bar communément appelé « chez Murara ».

Une fille violée en commune Giteranyi, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 juin 2020 indique qu'en date du 19 mai 2020, vers le soir, sur la colline Gakoni, zone Tura, commune Giteranyi, province Muyinga, S.N., âgée de 14 ans, a été violée par Daniel Nkurunziza, Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, il l'a détournée vers une brousse lorsqu'elle allait puiser de l'eau à la source-fontaine. Selon les mêmes sources, les parents et voisins ont arrêté le présumé auteur et l'ont remis à la police qui l'a conduit au cachot de la PJ à Muyinga. Un dossier a été ouvert au parquet et les preuves médicales avaient été

³ Le cas a été rapporté dans le bulletin hebdomadaire ITEKA N'IJAMBO n°196

- Arsène Baserukiye fils de Dismas Nzosaba, enseignant l'ECOFO Nyarurambi se trouve actuellement dans la prison de Mpimba.
- Claver Ndikumana se trouve dans la prison de Mpimba.
- Davis Mugenzi, fils de Venuste Ntahombaye, enseignant l'ECOFO Nyarurambi est actuellement dans la prison de Rumonge

présentées mais il a été libéré après un mois par le Procureur de la République à Muyinga Vincent Uwitonze.

I.5. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT PAR DES AGENTS DU SNR, DES IMBONERAKURE ET DES POLICIERS

Une personne arrêtée en commune et province Makamba

En date du 22 juin 2020, au chef-lieu de la province Makamba, exactement près du marché central, une fille qui venait de débarquée d'un bus a été arrêtée par Gad Niyukuri, gouverneur de ladite province. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir embrassé son amie, une attitude qui, selon le gouverneur, contribuerait à la propagation de la pandémie du covid-19. Selon les mêmes sources, elle a passé toute une nuit au cachot du commissariat communal de police à Makamba.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 25 juin 2020, sur la colline Vugizo, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Geneviève Ciza, âgée de 20 ans, membre du groupe culturel des chansons du parti CNL, a été arrêtée par des Imbonerakure dirigés par le surnommé Madoro. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir été en compagnie d'un garçon inconnu dans cette localité. Selon les mêmes sources, Geneviève a été conduite au cachot de la Brigade de Gatumba. Le prénommé Chadrack, OPJ de cette Brigade a constitué son dossier et Geneviève a été transférée le même jour au cachot du parquet de Bujumbura rural situé en commune Kabezi.

Un mineur arrêté en commune et province Ngozi

En date du 23 juin 2020, au monument de la province Ngozi installé au quartier Gabiro, commune et province Ngozi, Ezéchiél Rukundo, âgé de 12 ans, habitant le quartier Kigarama de la ville de Ngozi et originaire de la commune Busiga de la même province, a été arrêté puis embarqué et conduit au cachot du commissariat régional de police par OPC1 Félix Gahitira, commissaire régional de police au Nord, en compagnie d'Olivier Nibitanga, responsable provincial du SNR à Ngozi. Selon des sources sur place, le mineur était accusé d'endommager les fleurs embellissant le monument provincial. Il a été relâché en date du 25 juin 2020.

II. FAITS SECURITAIRES

Une femme tuée en commune Kiganda, province Muramvya

En date du 19 juin 2020, vers 19 heures, sur la colline Renga, commune Kiganda, province Muramvya, une femme prénommée Léoncie, mariée et mère de 5 enfants, enceinte de 8 mois, a été tuée à l'aide d'une machette par un prénommé Claver de la même colline. Selon des sources sur place, la victime était accusée d'être une sorcière. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a commis ce crime au compte d'un prénommé Donatien, beau-frère de la victime, qui avait promis de lui payer une somme de 10 000 fbu et lui avait déjà donné une avance de 2000 fbu. Le présumé auteur a été arrêté par la police et son complice a pris le large.

Un nourrisson abandonné en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 25 juin 2020, vers 14 heures, sur la colline Rutyazo, zone Mwaro, commune Kayokwe, province Mwaro, dans un boisement d'eucalyptus, un nourrisson de sexe masculin, âgé d'environ 1 mois, a été retrouvé vivant. Selon des sources sur place, l'administration et les confessions religieuses sont à la recherche de sa mère qui n'a pas été identifiée. Selon les mêmes sources, l'enfant a été récupéré par un des conseillers collinaires.

Un nouveau-né jeté dans une latrine en commune et province Muyinga

En date du 22 juin 2020, dans l'avant-midi, sur la colline Kobero, zone Butarugera, commune Butihinda, province Muyinga, un nouveau-né a été jeté dans une latrine par sa mère Aline Ininahazwe, élève de la 9^{ème} année au lycée communal Kinazi. Selon des sources sur place, les voisins ont pu sauver le bébé et l'ont emmené au CDS Rabiwo pour bénéficier des soins. Selon les mêmes sources, la fille a été arrêtée et conduite au cachot de la police à Muyinga.

Une permanence du parti CNL incendiée en commune Nyabihanga, province Mwaro

Dans la nuit du 23 au 24 juin 2020, sur la colline Buhogo, zone Kibungere, commune Nyabihanga, province Mwaro, une permanence du parti CNL a été incendiée par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, des militants du parti CNL sont intervenus pour éteindre le feu. Selon les mêmes sources, des Imbonerakure de cette colline avaient menacé les militants du parti CNL de les éliminer.

Une permanence communale du parti CNL endommagé en commune Gasorwe, province Muyinga

Dans la nuit du 25 au 26 juin 2020, sur la colline Gikwiye, zone et commune Gasorwe, province Muyinga, une permanence communale du parti CNL a été endommagé en effaçant tous les signes identifiant ledit parti, par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, les Imbonerakure de cette colline sont soupçonnés comme les auteurs car ils y font toujours des patrouilles nocturnes.

Une population malmenée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 25 juin 2020, sur les collines, Gashanga, Kiranda et Nyagoba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, la population a été obligée de participer aux travaux de traçage d'une route qui mène vers une propriété appartenant au nouveau président de la République Evariste Ndayishimiye, sur la colline Gashanga. Selon des sources sur place, un groupe de 50 Imbonerakure de ces 3 collines étaient chargés de la mobilisation et de la supervision. Un démobilisé du nom de Faustin Manirakiza de la colline Kiranda et le prénommé Népomuscène de la colline Gashanga étaient à la tête de cette activité. Selon les mêmes sources, après cette activité, ces Imbonerakure se sont réunis sur le terrain de la colline Kiranda quand ils préparaient un défilé et d'autres actions de rendre hommage à feu président Pierre Nkurunziza prévus le 26 juin 2020 sur la route Karuzi-Gitega. Ils ont terminé par un cross-country en chantant pour le nouveau président et mettant en garde les opposants : « *Turi ivyuma vy'indege vya Général, uwuzomupinza wese azibonerako....* », ce qui signifie : « Nous sommes très forts, celui qui osera passer outre les ordres de notre Général sera éliminé ».

III. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas de tuerie, d'enlèvement, de torture, de VSBG et d'arrestations arbitraires.

Des cas de permanences du parti CNL endommagées et incendiées, de nouveau-nés abandonnés et de la population malmenée sont rapportés.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.